

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 16 mai 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

DEVT 002-5885/19/BM

■ Contrat de Ville du Conseil de Territoire du Pays Salonais - Approbation du programme annuel 2019 et attribution de subventions MET 19/10668/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence porte le contrat de ville du territoire du Pays Salonais, au côté des communes de Salon-de-Provence et de Berre-l'Étang.

Quatre quartiers sont donc identifiés comme prioritaires pour la Politique de la Ville :

- Les Canourgues à Salon-de-Provence,
- La Monaque à Salon-de-Provence,
- Le centre ancien à Berre-l'Étang,
- Béalet-Bessons-Mariélie à Berre-l'Étang.

S'y ajoutent également le quartier des Bressons-Blazots, une partie des Canourgues appartenant à l'ancienne ZUS des Canourgues, une partie de la commune de Berre-l'Étang correspondant à l'ancienne ZUS de la commune.

Ce contrat repose sur trois piliers :

- Le Cadre de Vie et le Renouveau Urbain,
- L'Emploi et le Développement Economique des quartiers,
- La Cohésion Sociale,

Il a pour ambition de réduire les écarts de développement évidents entre les territoires et les autres parties du Pays Salonais.

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 28 mai 2019

Le Contrat de Ville a fait l'objet d'un appel à projets, diligenté en octobre 2018, sur la base des fiches-actions élaborées avec le Contrat de Ville, et qui a permis aux différents porteurs de projets de formuler leurs propositions pour l'année 2019, dans le respect des orientations formulées par l'Etat et les différents partenaires financeurs du contrat.

Pour 2019, la programmation continue de mettre l'accent sur :

- Les publics jeunes : plus de 50% des actions les concernent,
- L'emploi et l'insertion par l'économie : 20% des financements leur sont consacrés,
- Les valeurs de la république, la citoyenneté et la prévention de la radicalisation.

Parallèlement, la Politique de la Ville sur ce territoire a renforcé la cohérence avec le programme de réussite éducative intercommunal, le projet de renouvellement urbain des Canourgues, et les programmes annexes : abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les organismes HLM, programmes de prévention, plan de sauvegarde de la copropriété la Mariélie à Berre-l'Etang.

Le Comité de Pilotage du Contrat de Ville a été réuni le 26 février 2019 et a validé :

- d'une part, la totalité des actions éligibles à un financement dans le cadre du Contrat de Ville,
- d'autre part, l'engagement des financements de l'Etat pour ce programme.

Pour l'année 2019, 69 actions ont fait l'objet de dépôt d'un projet, et 65 ont recueilli un avis favorable de la part du comité technique inter-partenarial.

55% des actions sont nouvelles ou ont fait l'objet d'évolutions profondes, gages de la conservation d'une véritable dynamique de développement sur les deux villes concernées. Environ 20% des actions sont par ailleurs communes aux territoires prioritaires des deux communes, ce qui démontre une véritable dynamique intercommunale et métropolitaine.

Conformément à la loi du 21 février 2014, les organismes HLM possédant un parc dans les quartiers prioritaires contribuent significativement cette année, au financement des actions relevant de ce programme et plus globalement, de la Politique de la Ville.

L'ensemble des actions proposées représente un montant de financement accordé par l'ensemble des financeurs de 764.400 euros. La Métropole contribue au financement de ces actions à hauteur de 185.000 euros, conformément aux engagements pris au titre du Contrat de Ville du Pays Salonais.

Il convient aujourd'hui de valider le programme d'actions 2019 du Contrat de Ville du Territoire du Pays Salonais et de décider de l'octroi des subventions correspondantes aux porteurs de projets, afin que les interventions auprès du public puissent être mises en œuvre dans les meilleurs délais.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°273/14 du 17 décembre 2014 de l'ex Communauté d'Agglomération Agglopolé Provence portant exercice de la compétence de la Politique de la Ville ;
- La délibération FAG 21-5718/19/CM du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 28 mai 2019

- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays Salonais du 13 mai 2019.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est approuvé le programme d'actions 2019 du Contrat de Ville du Territoire du Pays Salonais (figurant en annexe).

Article 2 :

Est approuvé le plan de financement prévisionnel de chacune des actions, en ce qui concerne les crédits spécifiques « Politique de la Ville », conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Article 3 :

Est décidée l'attribution par la Métropole Aix-Marseille-Provence d'une subvention pour chacune des actions, selon le tableau suivant :

NOM DU PORTEUR	NOM DE L'ACTION	LIEU DE DEROULEMENT DE L'ACTION	MONTANT DE LA SUBVENTION de la Métropole Aix-Marseille-Provence	BUDGET DE L'ACTION
CAVM	Les jardins du vieux moulin	SALON	5 000	40 535
PROPULSE	Ateliers et chantiers autour du logement	SALON et BERRE	4 000	49 535
CAVM	Le compost pourquoi pas ?	SALON	1 000	4 717
FACE SUD PROVENCE	Viens voir mon job	SALON	1 000	10 000
TMS	L'emploi clef en main	SALON et BERRE	7 000	48 000
MISSION LOCALE EST ETANG DE BERRE	Booste ta vie pro	BERRE	5 000	21 150
GRAINES DE	Accompagnement et	BERRE	5 000	29 595

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 28 mai 2019

SOLEIL	insertion par les métiers de l'agriculture			
AAGESC	Parentalité scolarité vie sociale	SALON	3 000	49 434
ANONYMAL	Ecole art et numérique Bastide Haute	SALON	4 500	21 200
EDUCAL	Bougeons en famille	SALON BERRE	et 1 160	6 450
ESPRE	Orientation 3 ^{ème}	SALON	2 000	70 000
COURS GALILEE	Prévention de la rupture scolaire	SALON BERRE	et 1 000	27 400
IMFP	Concerts jeune public en REP	SALON	3 000	6 280
MDA 13 NORD	Santé et citoyenneté je m'exprime	SALON BERRE	et 2 000	4 215
PILE ET FACE	A dos on n'avance pas ensemble on va plus loin	SALON	2 000	21 660
PILE ET FACE	Jeu après jeu je deviens je	SALON BERRE	et 3 500	23 812
SALON ACTION SANTE	A nos leçons	SALON	7 840	19 500
BOXING CLUB SALONNAIS	Passerelle sport théâtre « et si tout devenait possible »	SALON BERRE	et 1 000	14 400
LES PETITS DEBROUILLARDS	Sciences dans le quartier des Canourgues	SALON	2 000	14 705
SALON ACTION SANTE	Pôle parentalité (point écoute, groupes de paroles pour parents, ateliers jeux et langage)	SALON	10 000	29 867
SALON ACTION SANTE	Pôle éducation à la santé	SALON	7 000	47 800
SALON ACTION SANTE	Santé à l'école	BERRE	1 900	14 500
MDA 13 NORD	Renforcer les compétences psychosociales : une question de bien-être pour tous	SALON BERRE	et 2 000	19 717
MDA 13 NORD	Psy-éduc dans la rue : pour un accès à la santé globale des adolescents et jeunes adultes les plus éloignés du droit commun	SALON	10 000	28 267
MDA 13 NORD	Relais ados parents : un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de soin pour les ados de 11 à 25 ans et leur entourage	BERRE	3 000	22 923
MOSAIQUE	Ma santé et moi : bien dans mon corps, bien dans ma tête	SALON	2 500	27 189
CAVM	Des mots sur des maux	SALON	1 500	11 555
AAGESC	Projet vie d'ados	SALON	4 000	51 342
MOSAIQUE	Parkour 16-25 ans	SALON	4 000	39 048

EDUCAL	Vacances sans connexion	SALON	2 000	6 000
GROUPE ADDAP 13	Remob	SALON	1 000	8 098
GROUPE ADDAP 13	Chantiers éducatifs rémunérés	SALON	1 000	13 549
GROUPE ADDAP 13	Urban sport truck	SALON	1 500	85 324
FRANCE PLUS BERRE	Faciliter l'autonomie des citoyens des quartiers prioritaires de la ville de Berre-l'Etang	BERRE	6 000	17 000
MAISON DE QUARTIER DU BEALET	Mobil ta vie	BERRE	5 500	37 900
MAISON DE QUARTIER DU BEALET	Berre express	BERRE	2 000	8 800
MOSAIQUE	Mosaik mobil	SALON	6 000	34 524
PILE ET FACE	Jeu tisseur de liens	SALON et BERRE	2 000	26 940
CAVM	Accompagnement des conseils citoyens de Salon	SALON	2 400	14 238
CAVM	FPH (fonds de participation des habitants)	SALON	2 600	12 220
MOSAIQUE	De l'inclusion sociale à l'égalité citoyenne	SALON	2 000	49 846
AAGESC	Smart lab	SALON	12 000	54 746
ANONYMAL	Smart Canourgues	SALON	4 600	28 740
MOSAIQUE	Mosaikart	SALON	17 000	57 371
CAVM	Au RDV des arts	SALON	7 000	30 607
BOMAYE	Dictée pour tous	SALON	2 000	10 570
FORUM DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Carnaval pour tous et avec tous	BERRE	1 500	10 235
TOTAUX	47 ACTIONS		185 000	1 281 504

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'Etat Spécial du Territoire du Pays Salonais, chapitre 65, compte 65748.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée
Habitat, Logement et Politique de la Ville

Arlette FRUCTUS

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 28 mai 2019